

Montréal, le 25 janvier 2021

**PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE (SDE)**

**Maître Véronique Dubois**

**Secrétaire**

**Régie de l'énergie**

Place Victoria

800 rue du Square-Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255

Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet :** R-4041-2018 Phase 2  
Demande relative au programme GDP Affaires  
Notre dossier : 650011-17

---

Chère consœur,

La présente fait suite à la décision procédurale D-2020-147 du 5 novembre 2020 ainsi qu'à votre lettre du 12 janvier 2021 et vise à confirmer les sujets d'intervention d'Option consommateurs (**OC**) et à fournir son budget de participation.

Étant donné qu'OC avait déjà déposé le formulaire « Liste des sujets » (C-OC-0005) lors du dépôt de sa demande d'intervention le 25 septembre 2020, nous avons jugé que la présente lettre précisant les enjeux qu'OC souhaite examiner était suffisante. Nous vous saurions gré de nous informer si jamais la Régie souhaite que nous déposions un formulaire amendé.

OC tient à souligner qu'elle va se conformer aux ordonnances de la Régie émises à la section 4 de la décision D-2020-147 en réaction à notre demande d'intervention (C-OC-0004). Plus spécifiquement, et compte tenu de notre analyse préliminaire de la preuve du Distributeur (B-0080 et B-0085), voici le résumé des sujets que compte aborder OC :

- OC analysera l'optimisation de l'appui financier et du montant d'appui financier minimal (MAFM).

- OC compte analyser la rentabilité du Tarif GDP afin de s'assurer qu'elle respecte les caractéristiques requises par la Régie à la section 5.3 de sa décision D-2019-164.
- À la lumière de notre analyse préliminaire de la preuve au dossier, il appert que certains éléments de la proposition du Distributeur ne respectent pas les modalités requises par la Régie dans sa décision D-2019-164. À titre d'exemple, le Distributeur propose un appui financier de 45\$/kW pour la dernière strate de l'appui régressif, ce qui est nettement supérieur à la proposition de la Régie émise au paragraphe 258 de la décision D-2019-164 avec un appui financier de 20\$/kW pour la dernière strate. Conséquemment, OC considère qu'il serait opportun d'inclure dans sa preuve un balisage des programmes de gestion de la demande servant à répondre aux besoins en puissance sur les réseaux voisins afin d'évaluer si un appui financier inférieur à 45\$/kW serait envisageable et comptable à ce qui est offert dans les réseaux voisins.
- Compte tenu de la part importante des participants aux programmes GDP qui utilise des combustibles fossiles (B-0085, page 20, ligne 1 à 7), OC est d'avis qu'une analyse de l'impact et du fonctionnement du marché du carbone permettrait de conclure que l'utilisation de moyens thermiques pour répondre aux besoins de puissance du Distributeur répond également aux exigences environnementales qui consistent en une internalisation des coûts liés aux émissions de gaz à effet de serre. Une telle détermination assurerait une maximisation de l'utilisation des moyens de gestion de puissance de la clientèle ciblée par le tarif GDP affaires tout en respectant les impératifs environnementaux.
- De plus, OC aimerait analyser la possibilité d'augmenter le rôle que pourraient jouer les intégrateurs dans l'offre de puissance du Distributeur. En effet, OC constate que la preuve du Distributeur à cet égard (B-0085, page 18) est insuffisante pour répondre aux exigences de la Régie énoncées dans la décision D-2019-164 (paragraphe 204 à 208). OC propose donc d'aborder cet enjeu dans sa preuve.
- Finalement, OC note que le Distributeur propose de réviser à la baisse de 200kW à 50 kW le seuil d'admissibilité pour l'option tarifaire GDP Affaires. OC propose d'analyser la rentabilité d'une telle modification afin de s'assurer du respect de la neutralité tarifaire.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos cordiales salutations.

**MUNICONSEIL AVOCATS INC.**

(S) Éric McDevitt David

**Éric McDevitt David, avocat**  
[emd@municonseil.com](mailto:emd@municonseil.com)

EMD/ml

c.c. : Me Simon Turmel, Hydro-Québec distribution

p.j. :